

Editorial

Ce n'est pas un journal de journaliste, mais la création d'un groupe d'élèves plus ou moins motivé qui ont tous apporté quelque chose à ce numéro. Cette première édition a été difficile et longue à mettre en place. Mais ça y est, notre chefd'œuvre est fini et nous vous offrons ce numéro en espérant que vous voudrez lire les suivants. A dans deux semaines pour la prochaine édition!

Andreas Riedel, Marion Duverneuil, Jonathan Kostenko, Elsa Lafaysse, Thomas Bajoue, Noemie Baudin, Maeva Lafargue.

Sommaire

Page 2-3:« Découvertes »

-Voyage au ski

-Cambodge

Page 4 : « On en parle »

-Accouchement sous X

-Transfère d'embryon



Du 30 janvier au 06 février, les élèves de secondes et premières faisant l'option EPS, sont partis dans les Alpes, à La Plagne 1800, pour un séjour sportif... suite page 2

Séjour à la montagne

Du 30 janvier au 06 février, les élèves de secondes et premières faisant l'option EPS, sont partis dans les Alpes, à La Plagne 1800, pour un séjour sportif.



Dimanche 30 Janvier le jour J tant attendu! En fin de soirée les valises sont dans le car, nous disons au revoir à nos familles, dernières recommandations de Madame Coutand et nous partons!

Voyage très long, position inconfortable, problème de chauffage : nombreux sont ceux qui ont passé une mauvaise nuit...

Dans la matinée, nous découvrons les paysages enneigés. Rassurés, nous savons que nous ne sommes plus très loin de la Plagne... Nous nous engageons sur une route difficile, d'interminables virages provoquent un haut le cœur général ...

Ouf! Nous sommes arrivés: Magnifique vue

sur les montagnes! Nous cherchons nos chambres avec nos volumineux bagages alourdis de notre fatigue,

l'installation est animée (Escaliers + portes + bagages + encore escaliers = soupirs, rires, cris). A peine avons-nous déposé nos affaires que nous nous précipitons, tel un troupeau de bœufs (?!), dans une pièce où se trouvent des superbes chaussures de ski. L'après – midi : rencontre avec les moniteurs et nous voilà sur les pistes !

On le sent tout de suite : cette semaine sera une semaine de folie!

En effet, nous avons très vite intégré la devise du skieur « Free styler, free rider, maîtrise ta peur maîtrise ta douleur ». A la fin des journées, nous étions fatigués, les nuits n'étaient pas pour autant calmes, mais nous avions plein d'énergie pour repartir le

Un domaine skiable extraordinaire...

lendemain. Toute la semaine, la météo nous a souri :D. Le soleil était au rendez- vous, ce qui a facilité l'apprentissage des débutants (quelle joie d'apprendre à chausser ses skis, à planter le bâton...). Les plus expérimentés ont savouré la descente des pistes en godilles ou ont appris à faire des figures (360°, 180, Grabs, Etc....) au Snow Park, exploits quelques fois interrompus par des skieurs déjantés, déguisés en danseuses étoiles et en Superman. Rappelons aussi notre joie et notre surprise quand nous avons vu des chiens de traineaux.

La télé ne nous a pas manqué, car nous avions le choix entre le téléski, télésiège, télécabine et télé métro. Le téléski : Mémorable avec la chute d'une de nos camarades.



http://www.la-plagne.com/fr/hiver/decouverte-plagne/3-ambiances-plagne/altitude-plagne/plagne-1800.html

Le télésiège : Impressionnant surtout quand quelqu'un fait tomber son ski sur la piste. Il y a eu beaucoup de fous rires, des chutes inoubliables Ainsi Monsieur Désiré qui voulait « faire son malin » en prenant une bosse, déchaussa ses deux skis et se retrouva la tête dans la neige[©], Madame Périn esquissant un virage pour s'arrêter, nous fonça dessus et créa une vague de neige qui nous recouvrit ...

Merci aux professeurs qui n'ont pas eu peur de prendre des risques... Et de nous faire rire! Nous sommes partants pour un autre séjour!

Le Cambodge s'invite au lycée d'Excideuil

Durant une exposition menée à la mairie d'Excideuil, nous avons pu observer toutes les caractéristiques du Cambodge ; ses défauts comme ses qualités mais aussi ses cultures, ses religions, sa nourriture,...

Les marchés au Cambodge:

Selon Mme. Heim, rencontrée lors de l'exposition, le concept des marchés cambodgiens est le même que les nôtres, mais ils sont beaucoup plus variés. On peut retrouver des fruits courants en France comme les poires, les pommes et les oranges, mais aussi des fruits typiques du Cambodge tels que les fruits du dragon, les écurions et des mangoustans. Les couleurs, les odeurs, la texture, leur goût les rendent d'autant plus attirants. Sur les marchés, on trouve aussi du textile, de la volaille, des beignets, de l'essence...etc.

Les produits de base français sont des privilèges au Cambodge : le café est très cher, le pain est taxé. Les repas cambodgiens sont à base de riz et de poisson, même le petit déjeuner ! Sur les étalages des fleurs sont également présentes : Bouquets de lotus par exemple.

Carte d'identité du Cambodge

- **Superficie**: 181 035 km².

<u>- Population</u>: 14,2 millions d'habitants (dont 33 % ont entre 1 et 14 ans).

-<u>Capitale</u>: Phnom Penh. - Religion: bouddhisme.

- Régime politique : monarchie constitutionnelle à tendance autoritaire.

- Roi: Norodom Sihamoni (depuis 2005).

- Premier ministre : Hun Sen.

<u>- Langues</u> : khmer, français (langue de l'écrit administratif), anglais et vietnamien.

- Monnaie : riel.

- Espérance de vie : 62 ans.

- L'alphabet : il comporte 33 consonnes et 39 voyelles.



Religion.

De l'Inde à l'Asie du sud est, les temples bouddhiques et hindous sont recouverts de foisonnants décors sculptés. Ils représentent la montagne sacrée, symbole du passage entre le monde des humains et celui des divinités.

Angkor Vat, un temple du Cambodge

Il a été construit par le souverain Sûryavaiman (1113-1150). Il s'élève au cœur d'une jungle luxuriante dont il est isolé par des fossés de 200m de large sur un périmètre de 4km. Angkor Vat possède des décors sculptés, traités comme une broderie qui sont d'inspiration végétale. Il attire le tourisme international car il est le chef d'œuvre de l'architecture hindoue.

Enterrement:

Une veillée funèbre a lieu le lendemain soir de la mort. Une lecture du « livre des morts Tibétain »* est faite au chevet du défunt. Les funérailles bouddhistes ont généralement lieu à la maison funéraire et non dans un temple. Le corps est placé sur le côté droit, la main droite au niveau du menton, la main gauche sur la cuisse gauche. Il n'y a pas d'acte de conservation du corps. Le défunt est incinéré ou enterré trois jour après sa mort.

Il est d'usage de remettre à la famille de l'argent afin de l'aider à faire face aux dépenses qu'engendrent les funérailles.

*Livre décrivant l'état de conscience et de perceptions se succédant pendant la période qui s'étend de la mort à la renaissance (réincarnation).

Les associations découvertes et créées au Cambodge.

Nous sommes allés voir cette exposition, et nous avons fait la rencontre de Mme Heim. Cette dame a été au Cambodge et a fait la découverte d'une association « Pour un sourire d'enfant » qui compte plus de 6 000 enfants. Elle a pour but de parrainer, scolariser les enfants qui travaillent dans la décharge ; s'ils sont allés à l'école toute la semaine le vendredi soir ils reçoivent un bol de riz de la part des associations. Après l'école, ils retournent souvent à une décharge c'est pour cela que les associations leurs fournissent des bottes, un crochet, des gants pour améliorer les conditions de "ramassage" et éviter les brûlures. Les enfants sont pris en charge de leur naissance à leur vingt ans. Quand ils ont vingt ans ils peuvent intégrer des universités de prestige, et faire des apprentissages. Une autre association a été créé lors de ce voyage « Cambodge, Enfance, Développement. ». On donne aux enfants des jouets, à manger (un bol de riz le matin et 30 g de viande le midi), l'éducation, l'hygiène (une douche par jour), des vêtements, des lits convenables (bambou), un petit placard.

La décharge

La décharge de Phnom Phen est composée de tonnes de déchets ce qui est équivalent à la hauteur d'un immeuble de trois étages et la superficie de 10 stades de football. Cette grande décharge est due à l'absence d'une organisation du type : recyclages, loi d'incinération. Cette grande décharge est considérée comme Favelas en Amérique du Sud. C'est d'abord un lieu de travail où l'on va chercher sa nourriture ou encore des objets en métaux, etc ... tout ce qui peut être revendu pour ce nourrir. Cette décharge est dangereuse car elle dégage de grande toxicité qui brûle la peau et peut entrainer des maladies, les gens vivants sur ces grandes déchèteries doivent payer un loyer de 5 dollars.

On en parle

Accouchements sous X

Le transfert d'embryon post mortem pourrait être autorisé Pour ou Contre ?

Un droit pour la femme ou une atteinte à la liberté de l'enfant?



Aujourd'hui en France, le transfert d'embryon (1er stade de développement de l'être humain à partir d'une cellule œuf : durée de huit semaines après la fécondation) est toujours interdit. Mais il pourrait bientôt être autorisé. Le sujet fait désormais polémique.

Il s'agit pour les veuves engagées dans un processus d'assistance médicale à la procréation (AMP) interrompu par le décès de leur conjoint, de pouvoir porter leur enfant malgré tout. En a-t-elle le droit ? Et l'absence du père n'est-elle pas une barrière ?

En effet, l'enfant pourrait être perturbé par l'absence de son père et choqué que sa mère ait décidé de lui donner la vie malgré les tragiques circonstances. Elle aurait aussi peut être du mal à assurer l'éducation de l'enfant seul. Seulement, jusqu'ici, ces femmes devaient choisir entre la destruction ou l'accueil par un autre couple de leur embryon. Ce qui faisait de ses enfants des orphelins de père et de mère biologique alors que cette dernière est vivante et les réclame. Ce serait le meilleur moyen d'assurer une descendance à son défunt mari.

Le libre choix ne serait-il pas la meilleure chose ?



Si l'abandon d'enfant à la naissance a toujours existé, c'est en 1941 que cette pratique est légalisée et qu'elle prend le nom d'accouchement sous X.

Aujourd'hui, on sait qu'environ 600 enfants naissent sous X chaque année.

Et le problème se pose là : un enfant a-t-il le droit de connaître ses origines. et ce au détriment du désir d'anonymat de sa mère biologique? Une chose est sûre, la plupart de ces enfants le veulent, et s'y emploient activement; et si le fait de retrouver sa mère biologique pouvait s'avérer difficile voire impossible à une époque, ca n'est désormais plus le cas, en effet, une association fut créée en 2002 pour les aider : le CNAOP. Cependant, les avis concernant cette association sont assez controversés : l'aide qu'ils apportent aux enfants nés sous X est-elle honorable ou est-elle condamnable pour l'atteinte qu'ils portent au droit qu'ont ces femmes à l'anonymat?

De nombreuses questions qui se posaient tout bas ressortent au grand jour suite à un scandale familial lié à l'accouchement sous X, scandale qui amène le gouvernement à repenser le concept... dans quelle optique ?